



Découvrons *notre commune*

N°12
Avril Mai Juin 2020



B. Chénier

S.A.R.L. **B** FERRONNERIE

FABRICATION DE PORTAIL

POSE DE RIDEAU MÉTALLIQUE

PERGOLAS

PORTE DE GARAGE

RAMPE

AUTOMATISME

GARDE CORPS

PORTE BLIENDÉE

BARRIÈRE DE PISCINE

SOUDURE INOX ET ALU

TÉL. : **06 13 35 22 39** - TÉL./FAX : **04 93 08 42 91**
brunolucien@neuf.fr



Miroiterie de la Plaine



MIROITERIE - VITRERIE VERANDAS - STORES
MENUISERIE ALU & PVC VOILETS ROULANTS & BATTANTS

 **04.93.08.45.73**  **06.23.80.16.92**

12 place Alexis Maiffredi 06670 Saint-Martin-du-Var

www.miroiteriedelaplane.com

contact@miroiteriedelaplane.com



Direction de la Publication : Nicole Labbe, Maire, Conseillère métropolitaine
Rédaction : Windy Petit, Première-Adjointe au Maire, Déléguée à la Communication et Ecologie.
Jean-Marie Meier conseiller municipal
Avec l'aimable participation des Elus, des Responsables des Associations de la Roquette-sur-Var
Crédit photo : Mairie de la Roquette-sur-Var, Associations et Ecoles.
Impression : Fac Imprimeur

L'Edito du maire

Chères Roquettanes,
Chers Roquettans,

Je suis très heureuse et très fière
d'être votre nouveau Maire.

Vous m'avez fait confiance et,
je ne vous décevrai pas.

La pandémie que nous venons de
vivre, et qui est loin d'être
achevée ne nous a pas permis
d'installer notre Conseil Municipal
avant le 23 Mai 2020.

A l'Avenir, c'est avec une équipe
jeune et dynamique mais surtout
réactive que je vais travailler.
Elle sera à votre écoute et
privilégiera la proximité.

Je tiens à vous informer qu'en
respectant les gestes barrières
nous nous retrouvons

- le 14 Juillet 2020 à 19h.
place Max Barel à
Baus - Roux
- le 29 Août 2020 à 19h.
place de l'église au
village

Des informations sur ces
deux manifestations vous
parviendront ultérieurement

Votre Dévouée
Nirole Labbe



Vos interlocuteurs au village



Windy Petit



Jean-Marie Meier

Sommaire

L'Edito du Maire	3
Sommaire	3
Les élections municipales	5
Les Commissions Communales	6/7
Remerciements	8
Compte-Rendu du Conseil Municipal	9
Nos écoles	10
La rentrée	11
Remise des masques	12
Commémoration de l'appel du 18 juin	13
Les moustiques sont de retour	14
Déclaration des travaux	15
Paroles d'Anciens	16/17
Vie civile	18
La bibliothèque	19
Actions pendant le Covid19	20
Quelques initiatives citoyennes	20

LA VILLE DE NICE s'associe à Allocovid



Allocovid

IA vocale engagée dans la crise sanitaire

0 806 800 540

**Service gratuit
+ prix appel**



**Vous pensez
avoir été exposé
au COVID-19 ?**

Appelez pour avoir
un avis éclairé
en temps réel !

À l'origine du projet



eVOYAGEURS
SNCF



Avec le soutien de

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

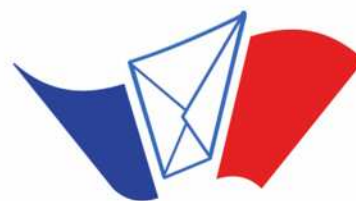


VILLE DE NICE

www.allocovid.com

Les élections municipales

Le premier tour de scrutin des élections municipales 2020 s'est tenu le dimanche 15 mars. Il a permis, en dépit de la situation difficile, de désigner les quinze conseillers municipaux.



Le conseil municipal

1er rang: Dominique Mesiano, Windy Petit, Nicole Labbe, Robert Agostini, Marie Thérèse Durportail.

2eme Rang: Philippe Bruschi, Joëlle Lancien, Stéphane Rullo, Christian Geai, Rachid Siad, Nadine Fruleux, Jean-marie Meier, Aurelia Giroux, Denys Mollard, Joël Casani.

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 23 mai.
Le maire et ses quatre adjoints ont été élus à l'unanimité.



Nicole Labbe
Maire



Windy Petit
Première adjointe



Dominique Mesiano
Quatrième adjoint



Robert Agostini
Deuxième adjoint



Denys Mollard
Troisième adjoint

Communiquer avec vos élus

Le maire et les adjoints sont joignables en cas d'urgence sur leurs téléphones personnels ; leurs numéros sont disponibles ci-dessous.

Nicole Labbe 06 21 98 94 79

W. Petit 06 10 60 80 41, D. Mollard 06 68 52 62 88,

R. AGOSTINI 06 11 82 82 04, D. Mesiano 06 83 39 35 58

Des Permanences seront assurées par monsieur Christian Geai en alternance.

Un samedi de 10h à midi à la mairie du village (dès le 27 juin 2020)
et le samedi suivant de 14h à 16h à la mairie annexe. (dès le 4 juillet 2020)

Une Boite à idée se trouve en mairie pour recueillir vos suggestions.

Les résultats détaillés du scrutin sont disponibles à l'adresse

<https://elections.interieur.gouv.fr/municipales-2020/006/006109.html>

Les commissions communales

Les commissions municipales interviennent en amont du conseil municipal en formulant des avis consultatifs destinés à permettre au conseil, seul décisionnaire, de délibérer. Les séances ne sont par principe pas publiques. Toutefois, si une commission l'estime nécessaire, des membres extérieurs pourront être invités.

Ci-dessous sont listées les commissions, leurs rôles et leurs compositions.

Solidarité et affaires sociales.

Définition de la politique sociale mise en œuvre par la commune, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité. Gestion des actions en faveur des aînés et de la jeunesse.

Nadine Fruleux, Marie Thérèse Duportail, Joëlle Lancien, Windy Petit

Affaires Scolaires.

Cette Commission gère les écoles. Son rôle est d'étudier et de suivre toutes les demandes liées à la vie scolaire. Elle gère aussi la politique périscolaire (Garderie, cantine scolaire...).

Marie-Thérèse Duportail, Aurélia Giroux, Joëlle Lancien, Windy Petit

Associations, Fêtes & Cérémonies.

Cette commission est chargée des relations avec les associations et de l'organisation des événements publics.

, **Christian Geai**, Joël Casani, Philippe Bruschi, Dominique Mesiano, Stéphane Rullo

Communication

Cette Commission est chargée de l'élaboration du bulletin d'informations municipal et de l'amélioration de la communication au sein de la commune.

Windy Petit, Denys Mollard; Marie-Thérèse Duportail, Christian Geai, Joëlle Lancien, jean-marie meier

Finances

Cette commission débat sur les orientations budgétaires de la commune; Elle veille à garantir une gestion saine et réaliste des finances communales. Elle élabore également le budget annuel et en assure le suivi.

Denys Mollard; Robert Agostini, Philippe Bruschi, Marie-Thérèse Duportail, Christian Geai, Joëlle Lancien, Dominique Mesiano, Windy Petit

Travaux

Cette commission veille au maintien des divers équipements et bâtiments propriétés de la commune; Elle définit les besoins et assure le suivi des travaux.

Robert Agostini, Philippe Bruschi, Dominique Mesiano, Denys Mollard

Urbanisme, Environnement, PLU.

Cette commission traite des thématiques d'urbanisme et d'habitat. Elle est également chargée du suivi du PLU.

Denys Mollard; Philippe Bruschi, Marie-Thérèse Duportail, Nadine Fruleux, Aurélia Giroux, Dominique Mesiano, Windy Petit

Sport et Jeunesse.

Cette commission traite les questions relatives à l'enfance, la jeunesse et au développement des sports.

Rachid Siad, Robert Agostini, Joël Casani, Christian Geai, Stéphane Rullo.

Affaires culturelles & Patrimoine.

Cette commission a pour vocation la mise en valeur du patrimoine de la commune et le développement des activités culturelles.

Christian Geai; Philippe Bruschi, Nadine Fruleux, Denys Mollard

Protection contre les feux de forêt.

Cette commission vise, en concertation avec les sapeurs pompiers, à diminuer le risque d'incendie au maximum.

Joël Casani; Philippe Bruschi, Jean-Marie Meier, Dominique Mesiano, Rachid Siad

Gestion des personnels de voirie.

Cette commission est en charge des personnels de voirie.

Dominique Mesiano, Robert Agostini, Denys Mollard.

Gestion du personnel des écoles.

Cette commission est en charge des personnels municipaux en service dans les écoles.

Marie-Thérèse Duportail

Gestion du personnel administratif.

Cette commission est en charge des personnels administratifs.

Denys Mollard

Ecologie.

Cette commission vise à inscrire les actions de la municipalité dans une logique de développement durable. Elle a aussi pour but, grâce à des actions concrètes, de promouvoir de nouvelles pratiques.

Windy Petit, Philippe Bruschi, Aurélia Giroux, Jean-Marie Meier;

Remerciements

Pour la dotation de masques, nous remercions la Métropole, le Conseil Départemental et la Sirolaise.

Nous remercions aussi le Personnel Soignant.

Nous tenons à saluer les efforts de nos employés communaux qui ont répondu présent pendant la crise du Covid.



Christopher



Sylvie



Danielle



Carole



Sandrine



Laure

Merci à la Team du Sivom Val de Banquière ainsi qu'aux équipes pédagogiques (maîtresses, maître, directrices) pour leur professionnalisme. Elles ont suivi à la lettre les protocoles sanitaires drastiques du gouvernement pour la sécurité de nos enfants.



Clément



Valentin



Claire



Aude



Lavigna



Marion I.



Joëlle



Marion

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2020

Ordre du jour :

Vu les conditions sanitaires à respecter liées au COVID19, les élus donnent leur accord à l'unanimité pour la tenue de la séance du Conseil municipal à huis-clos.

Mme le Maire demande à rajouter une question à l'ordre du jour : « Remboursement pour l'achat d'un téléphone portable ». Accord à l'unanimité des élus.

1) CREATION ET CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Ci-dessous la liste des 15 commissions créées :

- Commission Solidarité, affaires sociales
- Commission affaires scolaires
- Commission association, fêtes et cérémonies
- Commission communication, information
- Commission finances
- Commission travaux
- Commission appel d'offre
- Commission urbanisme, plu, environnement
- Commission sport et jeunesse
- Commission affaires culturelles, patrimoine
- Commission protection contre les feux de forêts
- Commission de gestion du personnel de voirie
- Commission de gestion du personnel administratif
- Commission de gestion du personnel des écoles
- Commission écologie

Il est procédé ensuite à l'attribution des délégations de fonctions des élus.

Ci-après le tableau correspondant.

2) DESIGNATION DES MEMBRES ELUS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A DIVERS ORGANISMES (SYNDICATS ET COMMISSIONS) :

Votes à bulletins secrets :

AFFAIRES SOCIALES :

Mmes Marie-Thérèse DUPORTAIL, Nadine FRULEUX, Aurélia GIROUX et Joëlle LANCIEN sont élues.

SIVOM VAL DE BANQUIERE :

Sont élus délégués titulaires :
Nicole LABBE et Robert AGOSTINI
Sont élus délégués suppléants :
Windy PETIT et Denis MOLLARD

METROPOLE-CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Nicole LABBE est élue déléguée titulaire
Windy PETIT est élue déléguée suppléante

SICTIAM (Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Maritimes) :
Nicole LABBE est élue déléguée titulaire
Windy PETIT est élue déléguée suppléante

SMIAGE –COMMISSION LOCALE DE L'EAU :

Robert AGOSTINI est élu délégué titulaire
Dominique MESIANO est élu délégué suppléant

CCID – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : Report de ce point à un prochain conseil municipal, la liste des 24 noms à donner aux impôts étant incomplète.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :

Désignation des membres :

Sont élus titulaires : Robert AGOSTINI, Dominique MESIANO, Denis MOLLARD
Sont élus suppléants : Philippe BRUSCHI, Windy PETIT, Christian GEAL

3) FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE AU MAIRE :

De 500 à 999 habitants : 40,3 % de l'indice brut terminal actualisé de la fonction publique soit 1.547.43 € brut. Accord à l'unanimité des élus.

FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DES ADJOINTS :

De 500 à 999 habitants : 10,70 % de l'indice brut terminal actualisé de la fonction publique soit 416,17 € brut. Accord à l'unanimité des élus.

4) DELEGATIONS DE COMPETENCES CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Délégations consenties au Maire : Marchés publics, ester en justice, droit de préemption. Accord à l'unanimité des élus.

5) TRAVAUX DE SECURISATION DES ECOLES :

Mme le Maire explique que des travaux sont à réaliser pour sécuriser les écoles de la commune. Lors du dernier conseil municipal du 12 Mars 2020, il a été délibéré le montant des travaux et l'inscription du montant de la dépense au budget communal. Aujourd'hui les demandes de subventions doivent être adressées à la Région et au Département. Mme le Maire rappelle les devis des travaux pour la pose de rehaussement des garde-corps entourant la cour à Baus-Roux et la mise en place de brise-vues pour un montant des travaux TTC de 11.460.00 €. Montant H.T. : 9.550.00 €
Subventions estimée à la Région : 40 %
Subvention estimée au Département : 40 %
La part communale sera financée sur les fonds propres.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer les demandes de subvention et approuver le plan de financement.

COUVERTURE DE LA COUR DE L'ECOLE DU VILLAGE :

Structure et bache.
Devis des travaux de 12.897 € H soit 15.476,40 € TTC.
La demande de subvention à la Région est estimée à 40 % ainsi qu'au Conseil Départemental à 40 %. La part communale estimée sera financée sur les fonds propres.
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention et approuve le plan de financement.

Rajout de la question supplémentaire :
« Achat d'un téléphone pour Mme le Maire ».
A l'unanimité des élus, Mme le Maire est autorisée à acheter un téléphone portable que la commune lui remboursera.

DIVERS

DELEGATIONS DE FONCTIONS AUX ELUS	
FINANCES	Windy PETIT, Denis MOLLARD
TECHNIQUE ET VOIRIE	Robert AGOSTINI, Dominique MESIANO
COMMUNICATION, CULTURE, FETES ET CEREMONIE	Windy PETIT, Christian GEAL
RESSOURCES HUMAINES PERSONNEL ECOLE	Marie-Thérèse DUPORTAIL
RESSOURCES HUMAINES PERSONNEL ADMINISTRATIF	Denis MOLLARD
SOCIAL	Nadine FRULEUX

Nos écoles

Nos écoles ont pu accueillir les élèves dès le 12 mai grâce à la mobilisation de tous, nos directrices Virginie et Christelle, les maîtresses et maître, notre personnel communal le Sivom Val de Banquière, ainsi qu'à nos excellentes relations avec l'inspectrice Mme Famelart.

La mairie a acheté le gel, amené les barrières, posé la rubalise et fait le marquage au sol.

Les classes ont été réorganisées pour respecter les mesures barrières. Les bureaux ont été espacés, le matériel pédagogique a été partagé et mis au nom des écoliers. Tout ce qui n'était pas nécessaire a été mis à l'écart afin de faire de la place dans les classes pour que tous les enfants rentrent.



Réunion de chantier pour la pose de la climatisation



Des cannisses offrent un peu d'ombre aux enfants



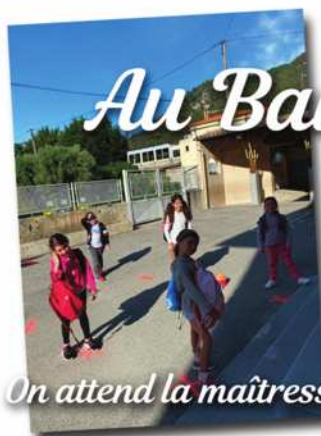
Rubalise et marquage au sol...



Nous sommes prêts pour accueillir les enfants

La directrice
Christelle

La rentrée



On attend la maîtresse



Pique-nique sous le préau



La classe de Mélanie



La directrice Virginie



La classe de Ludivine



On déjeune sous les barnums

... et au village



La classe de Clément



La classe de Christelle



Remise des masques

Durant l'épisode difficile que nous venons de traverser, la mairie a pu mettre à disposition des habitants de notre commune des masques pour leur sécurité. Les premiers masques ont été achetés par la mairie.



Baus Roux



Roquette-sur-Var



M. Eric Ciotti notre Député et Président de la Commission Départementale des Finances nous a fait l'agréable surprise de nous apporter en personne les masques offert par le département.

Commémoration de l'appel du 18 juin



Les Pompiers de Plan du Var et de Levens ainsi que les fifres sont venus accompagner le nouveau Conseil Municipal pour honorer la commémoration de l'appel du 18 Juin 1940 du Général de Gaulle.

Les enfants ont eu le privilège de déposer la gerbe devant le monument aux morts. Tout en respectant les gestes barrières, l'affluence fut au rendez-vous pour cette cérémonie.



Au Baus Roux



BAZZO DO 05/ 6-10-15
 UDDOIN AUG 15 28-2-16
 COLOTTO SE 27-7-16
 BERT DENIS SERG 16-12-16



Au village



Remerciements à Christian Geai pour la rénovation des lettres du monument aux morts du village

Les moustiques sont de retour

Devant le risque épidémique qui s'accroît année après année, nous pouvons tous agir pour limiter la prolifération des moustiques.



Le chikungunya

Le virus du chikungunya, transmis à l'homme par la piqûre du moustique tigre (*Aedes albopictus*) ou du moustique *Aedes aegypti*, provoque chez les patients des douleurs articulaires aiguës qui peuvent être persistantes. Les traitements existants sont uniquement symptomatiques. La maladie est endémique principalement en Asie du Sud et en Afrique. En 2005, une importante épidémie de chikungunya a touché les îles de l'Océan Indien et notamment, l'île de La Réunion, avec plusieurs centaines de milliers de cas déclarés. En 2007, la maladie a fait son apparition en Europe, où un des moustiques vecteurs, *Aedes albopictus*, s'est établi. Les premiers cas autochtones dans le Sud de la France ont été recensés en 2010. Fin 2013 et en 2014, le chikungunya s'est propagé aux Antilles et a atteint le continent américain.

Une infection fortement invalidante

En langue Makondée, chikungunya signifie « qui marche courbé en avant », et évoque la posture adoptée par les malades en raison d'intenses douleurs articulaires.

L'infection à virus chikungunya entraîne en effet, après un délai d'incubation de 2 à 10 jours, des atteintes articulaires, souvent très invalidantes, concernant principalement les petites ceintures articulaires (poignets, doigts, chevilles, pieds) mais aussi les genoux et plus rarement, les hanches ou les épaules. A cette atteinte articulaire s'associent fréquemment des maux de tête, accompagnés de fièvre, des douleurs musculaires importantes, une éruption cutanée au niveau du tronc et des membres, une inflammation d'un ou plusieurs ganglion(s) lymphatiques cervicaux ou encore une conjonctivite.

Des saignements des gencives ou du nez ont en outre été fréquemment décrits, principalement en Asie.

Alors que les formes sévères de chikungunya n'étaient qu'exceptionnellement décrites dans les zones historiques d'endémie (Afrique, Asie), l'épidémie de 2005 survenue sur l'île de La Réunion a permis de montrer l'existence de formes neurologiques graves, notamment des méningo-encéphalites et des atteintes des nerfs périphériques. Ces dernières sont principalement rencontrées chez des personnes âgées, ou au système immunitaire affaibli, et chez des nouveau-nés, infectés in utero lors de l'infection de la mère.

Traitement et prévention

La prise en charge médicale est purement symptomatique, reposant sur des traitements anti-douleurs et anti-inflammatoires. Ces traitements n'ont cependant aucun effet préventif sur la survenue d'une évolution chronique. Une corticothérapie peut s'avérer nécessaire dans les formes sévères d'évolution subaiguë – chronique.

La prévention de cette infection est à la fois collective et individuelle, reposant sur la lutte anti-vectorielle. A l'échelle individuelle, il s'agit de limiter sa propre exposition au moustique vecteur, en portant des vêtements longs, en s'appliquant des répulsifs cutanés, et en utilisant des insecticides sur les vêtements et les moustiquaires. Collectivement, une lutte anti-vectorielle à large échelle consiste en des épandages précautionneux d'insecticides et une élimination des gîtes larvaires potentiels, particulièrement autour des habitations (pots de fleur, récipients divers, pneus usagés, déchets encombrants, etc.).



Déclaration de travaux

ATTENTION ! PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION !

Depuis quelques temps, il a été constaté sur le territoire de la commune, une recrudescence de travaux et constructions réalisés sans aucune autorisation préalable.

C'est pourquoi il nous paraît primordial de rappeler à chacun que la réalisation de travaux sans autorisation constitue un délit passible de sanctions pénales.

Alors, si vous envisagez des travaux, même de faible importance, il vous est vivement recommandé de vous renseigner, dès l'origine de votre projet, sur les démarches et autorisations nécessaires auprès de la Mairie.

• 1) Les sanctions encourues pour les infractions au code de l'urbanisme :

Le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, a le pouvoir de faire constater les infractions au code de l'urbanisme en dressant un procès-verbal qui sera transmis au Procureur de la République, ce qui constitue le premier acte de la procédure pénale (article L. 480 – 1 du Code de l'urbanisme).

L'Auteur d'une construction non déclarée, risque une amende allant de 1 200 € à 6 000 € par m² construit (article L. 480-4 du Code l'urbanisme).

Le non respect des décisions du tribunal de grande instance (arrêt des travaux, démolition ou mise aux normes) entraîne de fait de nouvelles sanctions (article L. 480-7 du Code de l'urbanisme).

Si une interruption du chantier a été décidée par le tribunal et que vous continuez de construire sans autorisation, vous êtes passible:

- d'une amende de 75 000 € et d'un emprisonnement de 3 mois
- en cas d'ordre de démolition non respecté dans le délai imparti, des pénalités par jour de retard peuvent être imputées (entre 7,5 € et 75 € par jour).

En plus des sanctions pénales, la commune peut engager la responsabilité civile de l'auteur de l'infraction jusqu'à 10 ans après l'achèvement des travaux.

Outre toutes les sanctions susvisées, la réalisation de travaux sans autorisation risque de poser des difficultés lors de la vente d'un bien lorsque l'acheteur demandera la production d'un certificat de

conformité des travaux. Sans compter le risque de litige avec des tiers, notamment les voisins, qui ont le droit de contester des travaux à travers un recours.

• 2) Les possibilités de régulariser les infractions :

Si vous avez effectué des travaux sans les déclarer ou non conformes à l'autorisation délivrée, il n'est peut-être pas trop tard pour éviter le risque pénal en effectuant une demande de régularisation des travaux.

Pour cela, il faut solliciter une demande d'autorisation d'urbanisme (permis ou déclaration préalable selon l'importance des travaux) auprès de la Mairie.

Mais la régularisation n'est possible que si les travaux réalisés sans autorisation sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur et au règlement du PLUM (plan local d'urbanisme métropolitain approuvé au 25/10/2019, exécutoire au 05/12/).

Si ce n'est pas le cas, il faudra mettre en conformité la construction, en déposant une nouvelle demande d'autorisation. Si la mise en conformité n'est pas possible, le Tribunal peut ordonner purement et simplement la destruction des éléments construits illégalement, s'assurant de fait du respect des règles de droit des sols.

En conclusion, nous avons souhaité faire cette mise au point importante de manière préventive.

Mais nous serons très vigilants à l'avenir sur le respect du droit des sols en renforçant les contrôles sur le territoire de la commune.

Nous comptons sur le civisme et la responsabilité de chacun pour le respect des règles en vigueur, afin d'éviter d'avoir recours à la répression, et pour le bien-être de la communauté.

Petites Infos

- Vous trouverez un supplément dans votre bulletin concernant les obligations légales de débroussaillage.
- Un panneau d'interdiction d'accès aux camions de plus de 3,5 tonnes va être installé à l'entrée du village.

Paroles d'anciens



Bonjour François, pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre confinement ?

En fait, quand le virus était en Asie, on ne s'est pas trop inquiété, on s'y est fait. Puis le Corona est arrivé en Italie et on a su que ce serait plus sérieux. Nous avons été confinés à la Trinité chez mon fils. Quand on a appris que le confinement durerait jusqu'au 11 mai, cela a été très dur.

Avez-vous connu une telle situation dans votre jeune vie ?

Je ne me souviens pas d'avoir vécu une telle situation. Pendant la guerre, j'avais 12 ans et nous avions peur des soldats. J'ai même été menacé par un SS avec son fusil. Ca n'était pas la même peur. L'ennemi était visible, pas comme le virus. Mais je pense que cette expérience a donné une leçon de vie a beaucoup de monde et qu'on va repartir de plus belle.

Auriez-vous une anecdote rigolote ?

Pendant le confinement nous avons découvert les apéros par écran, sur le téléphone et l'ordinateur. On a beaucoup aimé ça. Cela nous a permis de garder le contact.

Quelle serait la première chose que vous aimeriez faire pour le déconfinement ?

Reprendre la vie normale (les boules, les fêtes...) même si l'on sait que ça ne sera pas facile.



François né en 1928



Marie-Louise Longhi dite Mallou, née en 1932

Bonjour Mallou, pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre confinement ?

Je ne l'ai pas trop bien vécu car j'étais toute seule. Ça a été long, ma fille m'empêchait de prendre le bus à cause du virus. Heureusement ma voisine m'a bien aidé pour les courses.

Avez-vous connu une telle situation dans votre jeune vie ?

Oui, pendant la seconde guerre mondiale, nous allions nous cacher dans la galerie de l'usine de ciment.

Auriez-vous une anecdote rigolote ?

Non, je ne vois pas, je n'ai pas d'anecdote.

Quelle serait la première chose que vous aimeriez faire pour le déconfinement ?

J'aimerais aller faire mes courses et retrouver ma famille.



Marguerite née le 9 octobre 1933

Bonjour Marguerite, pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre confinement ?

Ca me fait suer, on ne peut pas faire ce que l'on veut et on doit se laver les mains tout le temps.

Avez-vous connu une telle situation dans votre jeune vie ?

Oui, pendant la seconde guerre mondiale. J'avais 9-10 ans, en allant au catéchisme après l'école j'ai rencontré un allemand qui m'a dit : « Attention, 20h, couvre-feu, sinon Ta Ta Ta Ta Ta en mimant une rafale de mitrailleuse.

Auriez-vous une anecdote rigolote à nous raconter ?

J'en avais une « fourre » de ce lavage de main, à chaque fois Evelyne me demandait encore et encore de les laver...Alors je levais les yeux au ciel et je les lavais.

Quelle serait la première chose que vous aimeriez faire pour le déconfinement ?

Sortir me promener en voiture loin de la Roquette pour avoir cette impression de liberté.

Bonjour Maria, pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre confinement ?

Très mal, j'ai le cafard tous les matins quand je me lève. On ne voit plus personne (mes petits enfants, mes arrières petits-enfants ni mes deux sœurs jumelles).

Avez-vous connu une telle situation dans votre jeune vie ?

En 39-45 nous avons dû aller nous cacher dans l'usine de chaux et de ciment. On couchait et on mangeait dans un tunnel, la champignonnière. J'avais 10 ans, je devais m'occuper de mes deux petites sœurs jumelles. J'étais malheureuse, c'est un souvenir triste.

Auriez-vous une anecdote rigolote à nous raconter ?

Lorsque Elodie ma petite nièce est venue me faire la couleur à la maison, ça a été toute une histoire pour me rincer dans la baignoire, la tête à l'envers.

Quelle serait la première chose que vous aimeriez faire pour le déconfinement ?

Sortir un peu de la maison et faire la fête en famille avec mes petits et arrières petits-enfants.



Maria née en Janvier 1929 à la Roquette sur Var



Alma née le 26 septembre 1927

Bonjour Alma, pourriez-vous nous dire comment vous vivez votre confinement ?

Je le vis assez tranquillement. Je suis habituée à être seule, cela ne me dérange pas trop.

Avez-vous connu une telle situation dans votre jeune vie ?

Non, non, pendant la seconde guerre mondiale j'étais en Afrique du Sud. J'ai quand même pu suivre la bataille de Blitz avec mon frère qui était dans l'armée de l'air et ma sœur qui était dans la marine à Londres et envoyait des signaux codés pour l'opération Overlord.

Auriez-vous une anecdote rigolote ?

Non. Mais je tiens à remercier ma voisine Noëlle Piovano avec qui je faisais ma promenade quotidienne et aussi la vierge Marie qui m'aide à garder le moral et qui protège toute ma famille.

Quelle serait la première chose que vous aimeriez faire pour le déconfinement ?

J'aimerais voir ma première belle-fille ainsi que toute ma famille. Et pour finir, je dirais : « Aimez-vous les uns les autres ».

Ils se sont dit Oui !



Matthieu Labrigy et Amandine Fruleux
le 20 juin 2020



Le premier mariage du mandat

La réfection des vitraux



Nous vous informons de la messe à l'église de la Roquette-sur-Var tous les 2ème et 4ème samedis du mois. Vous pouvez contacter le Père Catala au 06 68 77 09 54.

Ils ont vu le jour :

Joy Uk née le 01 juin 2020.

Katarina Vitali née le 18 mars 2020

Luis Piovano né le 3 mars 2020

Aylina Toudret née le 15 février 2020



Ils nous ont quitté :

Pierre Saccomano le 12 mai 2020

Michel Boccioli le 12 mai 2020

Jacqueline Garnéro 16 mai 2020

la bibliothèque

*La bibliothèque de La Roquette sur Var vous accueille
tous les mercredis de 16h à 19h*



Les mercredis après-midi, nos fidèles joueuses, Mireille, Alma, Marcelle, Annie... viennent partager des jeux de société : Scrabble, Rummikub...

Un vendredi par mois, les élèves de l'école des Avents sont accueillis. Echanges de livres, diaporamas, lecture à voix haute et discussions autour des thèmes suivants: Semaine du goût, Les Temps Préhistoriques, l'Egypte, le Moyen-Âge, la Scandinavie, l'Ouest Américain...



Les prêts sont possibles en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter Evelyne au 06.12.55.05.03



Actions pendant le Covid19

- Les caves de l'école du Pont Charles Albert ont été nettoyées
- Un arrêté a été pris pour réserver les places...
- La clim et le scanisses ont été posés à l'école des 4 Vents



Au Baus Roux les cagettes de Chantal sont en place pour les clients



Rosette et Cathy font le plein de vitamine D en attendant leur panier de légumes



Afin de prendre soin des autres, nous avons travaillé en prenant soin de nous

Quelques initiatives citoyennes

Merci à notre bibliothécaire Evelyne pour les livres et les ouvrages



La bonne idée de Richard et Daniel du Manoir

- Des groupes Whatsapp ont été créés au hameau et au village afin que les écoliers puissent garder le lien sans être en contact.
- Un groupe de solidarité a vu le jour sur Facebook.